

## 40 ANS DE FORMATION PROFESSIONNELLE : BILAN ET PERSPECTIVE

### Déclaration du groupe de l'agriculture

L'avis de ce jour est un véritable document collectif : chacun, par son expertise, a pu apporter une véritable valeur ajoutée.

L'agriculture, et plus largement l'ensemble du secteur agro-alimentaire, doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis, au premier rang desquels figure celui de nourrir une population toujours plus importante tout en répondant aux objectifs de compétitivité.

Pour le groupe de l'agriculture, la formation professionnelle est un enjeu de premier plan. L'organisation territoriale mais aussi l'efficacité en taux net d'emploi de notre enseignement initial, placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, sont d'ailleurs régulièrement saluées. En ce sens, le rôle de la formation continue est bien d'être une plus-value pour la compétitivité de nos entreprises et pour la promotion sociale des personnes. Les agriculteurs y font de plus en plus appel, notamment pour obtenir des outils les aidant à répondre aux aléas climatiques et économiques, à s'adapter aux réglementations européennes concernant les produits phytosanitaires ou encore pour insérer les demandeurs d'emploi par le dispositif ADEMA.

Nous resterons particulièrement vigilants, comme la section de l'éducation, de la culture et de la communication y fait allusion dans sa contribution, à la mise en place du baccalauréat professionnel en trois ans. Si ce dispositif pose des difficultés en termes d'insertion ou de qualification, il faudra absolument en débattre.

Nous soutenons également la proposition d'encourager, avec des frais de gestion moins contraints, l'accompagnement des TPE et des PME à mieux connaître et à mieux utiliser les différents dispositifs de formation. Je voudrais rappeler à ce sujet que simplifier la réglementation et faire le lien entre les branches et les territoires est également pour nous primordial pour garantir lisibilité et services de proximité aux individus comme aux entreprises.

D'une manière plus générale, nous nous satisfaisons que l'avis insiste sur la nécessité d'améliorer et de clarifier la gouvernance. C'est une urgence qu'ont tous les acteurs de la formation professionnelle afin de créer des espaces de collaboration et de mise en commun des moyens.

Quant à la place du hors-champ, il était nécessaire de l'intégrer à l'avis, puisque l'agriculture est tout aussi concernée et impliquée par la formation tout au long de la vie. Nous avons nos propres accords et système d'enseignement, et nous avons, nous aussi, besoin d'outils adaptés pour gagner en efficacité, en réactivité et répondre aux demandes de nos entreprises et de nos salariés.

Le groupe de l'agriculture a voté l'avis.